

en commun

journal d'informations de la Commune de Noble-Contrée

EN SUPPLÉMENT

Planification pour l'arrosage

Retrouvez les horaires autorisés pour l'arrosage, selon les secteurs de notre commune

numéro 49 - mai 2025



Noble —
Contrée
COMMUNE

Moments forts

Changements au
Conseil communal

Gastrovert - collecte
des déchets alimentaires

Fête des voisins

La saison des Nomad'Bar démarre



**Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,**

Ce mois de mai rime avec changements, du moins au sein de nos autorités. A la présidence de Noble-Contrée, Stéphane Ganzer, nouvellement élu Conseiller d'Etat, passe le flambeau à Mathieu Caloz. M. Romain Lonfat, de Veyras et également membre du PLR, intègre l'exécutif communal.

Du changement intervient aussi au niveau du pouvoir judiciaire. En effet, notre juge de commune Delphine Bilgischer a démissionné pour cause d'incompatibilité avec son nouvel emploi. Le nom de son-sa remplaçant-e n'était pas encore connu au moment d'envoyer ce journal à l'impression.

Enfin, les beaux jours laissent aussi la place à divers événements et activités, nous remercions à ce titre nos dynamiques sociétés villageoises.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de votre journal communal !

— Chargée de communication

Anais Zufferey

L'actualité de votre commune

**Fête de la commune :
réservez déjà le
31 août 2025**

Suite au succès et à l'engouement rencontrés lors de la Fête de la commune organisée en 2022, nous avons le plaisir de vous informer que nous allons remettre le couvert cette année.

Ainsi, la deuxième édition de la Fête de la commune se déroulera durant la journée du dimanche 31 août 2025, sur le site du Tohu-Bohu Festival à Veyras.

A cette même occasion, la municipalité honorera notre nouveau Conseiller d'Etat M. Stéphane Ganzer, récemment élu.

Changements au Conseil communal

Suite à l'entrée en fonction de Stéphane Ganzer au Conseil d'Etat, la composition du Conseil communal est modifiée à compter du 1^{er} mai 2025.

Le nouveau président Mathieu Caloz est élu de manière tacite, une seule liste ayant été déposée. Natif de Miège et âgé de 32 ans, Mathieu Caloz exerce la profession d'avocat-notaire. Il siège au Conseil communal depuis janvier 2023 au sein duquel il pilote le dicastère des constructions et de l'aménagement du territoire. S'y ajouteront désormais les tâches spécifiques à la présidence, telles que les relations extérieures et la gestion de

l'administration communale.

Désigné par les parrains de la liste PLR, Romain Lonfat fait quant à lui son entrée au Conseil communal. Sur le plan professionnel, il est aujourd'hui ingénieur auprès de l'entreprise Net-plus. Romain Lonfat a grandi à Veyras, est âgé de 47 ans, marié et papa d'une fille. Il sera en charge des finances, de l'économie et de l'agriculture.

Nous souhaitons plein succès aux élus communaux dans l'accomplissement de leur mandat au service de la collectivité.



Crans-Montana : forfaits annuels à prix préférentiels

Dès cette année, les remontées mécaniques de Crans-Montana (CMA SA) proposent aux habitants leurs abonnements annuels de ski à des prix avantageux pour les habitants de Noble-Contrée.

Vous pouvez choisir entre les deux types d'abonnement : Pass One Crans-Montana ou Pass One + Crans Montana. Ceux-ci sont à commander en ligne sur le site www.mycma.ch, d'ici au 31 mai 2025.

Pour retirer votre forfait aux caisses des remontées, il vous faudra également présenter une attestation de domicile,

que notre administration pourra vous délivrer sur demande.

Retrouvez les renseignements utiles sur le site www.mycma.ch, sous la rubrique "Shops", "Webshop".



La saison des Nomad'Bar démarre

La Société Jeunesse Noble-Contrée (SJNC) lance cette fin de mois la saison des Nomad'Bar, bar itinérant qui fait halte tous les jeudis soirs de l'été. Toutes les générations sont conviées à se rencontrer à l'occasion de cet événement, qui va vivre sa 14^{ème} édition.

Voici les dates et lieux des trois premières soirées :

- 29 mai 2025 : école de Venthône
- 5 juin 2025 : terrain des Crêtes à Veyras
- 12 juin 2025 : école de Miège

Les Nomad'Bar continueront à animer nos trois villages jusqu'au jeudi 14 août 2025. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur leur page Facebook @SJNCcontree ou instagram @nomad_bar_sjnc .



Gastrovert - collecte des déchets alimentaires

Afin de proposer une valorisation de proximité des déchets alimentaires, notre commune a installé six emplacements "Gastrovert" qui complètent l'offre déjà présente dans nos déchetteries communales.

Ces points de collecte se trouvent :

- A Venthône : aux écopoints de l'ancienne laiterie et à la route des Bondes
- A Veyras : aux écopoints de la route des Fontanettes et proche de l'Eglise
- A Miège : à l'extrémité Ouest de la route de la Coin-du-Cârro et à l'Ancienne route de Sierre

Afin d'ouvrir les bacs "Gastrovert", il est nécessaire de se procurer une carte magnétique (gratuite, mais différente de celle pour accéder à nos déchetteries). Pour ce faire, notre guichet d'accueil communal se tient à votre disposition durant les horaires d'ouverture usuels.



Prévention contre les arnaques en ligne

Il est de notoriété publique que les arnaques en ligne sont en nette croissance ces dernières années. Sur la toile, les stratagèmes des escrocs sur la toile deviennent toujours plus sophistiqués et n'importe qui est susceptible de se faire piéger. A des fins de prévention, nous vous distillons quelques conseils de l'association "Prévention Suisse de la Criminalité" :

- Si vous êtes en relation avec une personne dont vous avez l'impression qu'elle cherche à vous escroquer, avisez-en la police et suivez les conseils de cette dernière.
- Vérifiez sur Internet s'il n'y a pas des mises en garde contre la personne qui vous contacte.
- Adressez-vous à votre banquier ou à des spécialistes de confiance.
- Soyez très critique envers les offres de rendement lucratives et les promesses de gain irréalistes sur Internet. Aucun

prestataire sérieux ne promet des gains élevés en un temps record.

- Ne confiez jamais votre argent à quelqu'un que vous ne connaissez que virtuellement, et ne permettez jamais à quelqu'un que vous connaissez virtuellement d'accéder à vos comptes bancaires à distance.
- Si vous avez été victime d'une arnaque, déposez immédiatement plainte auprès de la police. S'il s'agit de votre compte bancaire, contactez immédiatement votre banque.

Si vous avez été victime/témoin d'une arnaque ou souhaitez plus d'informations sur le sujet, veuillez contacter notre Police municipale par téléphone au 027 564 63 40 ou rendez-vous directement au poste à Venthône (Route de Montana 3).

Retrouvez également davantage de conseils sur www.skppsc.ch .

Fête des voisins

La fête des voisins prendra ses quartiers le vendredi 23 mai prochain en fin de journée. Il s'agit d'une occasion idéale pour aller à la rencontre de ses voisins, partager des moments pour favoriser la convivialité et renforcer la solidarité de proximité.

Les personnes souhaitant organiser une rencontre peuvent se rendre dans leur commerce local (Edelweiss Market à Miège et Venthône, Volg à Veyras), du 19 au 23 mai 2025. Un sac de kit de démarrage leur sera remis gratuitement (limite d'un sac par organisation).

Les participants sont également invités à participer au concours de photos en immortalisant un moment sympathique de leur fête. A la clé, vous pourrez peut-être remporter un bon d'achat dans votre commerce local (un gagnant par village). Pour ce faire, il suffit d'envoyer

votre cliché à l'adresse communication@noble-contree.ch d'ici au 2 juin 2025. Les gagnants seront avisés personnellement.



Actualités de nos commerces et sociétés

Salon de coiffure à Venthône : Après vous avoir annoncé le départ de Mme Marie-Claude Bonvin à la fin de ce mois, nous avons le plaisir de vous informer de la reprise du salon de coiffure situé à la Résidence Pré du Chêne à Venthône. La nouvelle gérante, Mme Tina Foti, se réjouit de vous y accueillir dès le 1^{er} juin 2025, pour des coupes femme, homme et enfant. Mme Foti exploite en parallèle le salon des Vidômes à Siere et nous profitons de cette occasion pour remercier infiniment Mme Bonvin pour son agréable collaboration depuis l'ouverture du salon en 2018 !

Capoeira dos Alpes : À l'occasion de ses 25 ans, l'association Capoeira des Alpes sort de ses murs et vient à la rencontre des habitants de la commune ! Pour marquer cet anniversaire, des cours de capoeira itinérants auront lieu en extérieur dans les villages de Miège, Venthône et Veyras, les mardis et jeudis soirs, de 18h30 à 20h00. La capoeira, art martial afro-brésilien mêlant musique, mouvement et culture, est une formidable activité pour se reconnecter à son corps, à son souffle... et aux autres. Ces cours sont gratuits et ouverts à toutes et tous, dès l'adolescence. Aucune expérience préalable n'est nécessaire: juste l'envie de bouger, de découvrir et de partager un moment convivial.

Chœur mixte la Cécilienne : Le chœur se réjouit de vous accueillir le dimanche 25 mai 2025 à 17h à l'Eglise de Venthône avec un programme varié mêlant variété française et anglo-saxonne, ainsi que des pièces plus classiques. Un apéritif sera servi à l'issue du concert.

Société de tir Noble-Contrée : Avis aux personnes concernées, le tir en campagne se déroulera le vendredi 23 mai 2025 de 18h15 à 20h15 au stand de Miège. Les tirs obligatoires se dérouleront quant à eux le vendredi 22 août 2025 de 17h30 à 19h30 au stand de Venthône et le vendredi 29 août 2025 de 18h15 à 20h15 au stand de Miège.

Agenda des manifestations

9 mai : Loto du FC Miège, salle polyvalente de Miège

10 mai : Inauguration de la station de potabilisation de Raugea, Mollens

17 mai : Concert du Chœur mixte de Muzot, Eglise de Veyras

23 mai : Fête des voisins

23 mai : Tir en campagne de la Société de tir Noble-Contrée, stand de tir de Miège

25 mai : Concert du Chœur mixte la Cécilienne, Eglise de Venthône

29 au 31 mai : Caves ouvertes des Vins du Valais

29 mai, 5,12,19,26 juin, etc. : Nomad'Bar

Du 7 juin au 14 décembre: Exposition Âme.algame, Musée Olsommer

Ce journal mensuel informe nos habitants des actualités sociales, politiques et économiques de Noble-Contrée. Il est à la disposition des associations ou particuliers qui souhaiteraient proposer un sujet ou poser une question. Pour ce faire, ils peuvent nous écrire à communication@noble-contree.ch.

noble-contree.ch
 f @noblecontree
 @noblecontree
 Commune de Noble-Contrée

Téléchargez notre application mobile en scannant les QR codes suivants :



Impressum
 Tirage : 2'290 exemplaires
 Prochaine parution : 10 juin 2025
 Délai de rédaction : 16 mai 2025
 Imprimerie : Schöchli, Siere

